

AFP : Le Vietnam admet la résidence surveillée de trois moines dissidents

Agence France Presse

HANOI, 16 oct 2003 (AFP) - Les autorités vietnamiennes ont reconnu jeudi avoir mis en résidence surveillée pour deux ans trois moines dissidents de l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV) accusés de « *violation de la législation sur la sécurité nationale* ».

Face à une condamnation internationale sur une escalade d'une campagne de répression vis-à-vis de l'EBUV, le porte-parole du ministère vietnamien des Affaires étrangères, Le Dung, a toutefois souligné que leur détention n'étaient pas « *une répression religieuse* ».

« *Il n'est totalement pas question (...) mais « il y a eu seulement le jugement des violations de la loi » au Vietnam, a affirmé Le Dung dans un communiqué.*

La résidence surveillée de Thich Tue Sy, Thich Nguyen Ly et Thich Thanh Huyen, membres dignitaires de l'EBUV, a été décidée samedi dernier par le président du Comité populaire de Ho Chi Minh-Ville (sud).

Selon le porte-parole, les trois hommes ont été accusés d'avoir « *violé l'article 27 du*

Décret-loi sur le jugement des violations administratives ».

La loi vietnamienne autorise les chefs de gouvernements provinciaux à placer des individus en résidence surveillée de 6 à 24 mois sans procès pour atteinte à la sécurité nationale.

Ces trois moines avaient accompagné les deux dirigeants de l'EBUV, le Vénérable Thich Huyen Quang et son numéro deux Thich Quang Do, lorsqu'ils avaient été empêchés durant une dizaine d'heures de poursuivre un voyage qu'ils voulaient effectuer vers Ho-Chi-Minh-Ville à partir d'une pagode de la province de Binh Dinh (centre) au début du mois.

Quang, 86 ans, en résidence surveillée de facto depuis 1982, est actuellement de nouveau dans sa pagode à Binh Dinh. Do, 76 ans, libéré en juin d'une détention administrative, est pour sa part retourné à Ho Chi Minh-Ville.

Selon le Bureau international d'information bouddhiste (IBIB), basé à Paris, ces moines et leurs fidèles sont victimes de harcèlement ou de surveillance stricte depuis que la police a appris qu'une assemblée extraordinaire de l'Eglise, interdite depuis 1981, avait été convoquée en septembre à Binh Dinh.

ben/ltl/dm t